



Bruxelles, le 8 juillet 2016

11064/16

DIPL 21

NOTE

du: Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
au: Représentations permanentes

Objet: Remplacement du Chef de la Mission de la République Fédérative du Brésil auprès de l'Union européenne
- agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Everton VIEIRA VARGAS en remplacement de Son Excellence Madame Vera Lúcia Barrouin Crivano Machado

Par lettre parvenue le 3 juin 2016, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la République Fédérative du Brésil auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Everton VIEIRA VARGAS comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Madame Vera Lúcia Barrouin Crivano Machado.

La Commission a donné son accord à la désignation de Everton VIEIRA VARGAS comme Chef de la Mission de la République Fédérative du Brésil auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Everton VIEIRA VARGAS en qualité de Chef de la Mission de la République Fédérative du Brésil auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 3051/16 en date du 7 juin 2016, a été acquis à la date du 7 juillet 2016. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.